



TARIFS SCOLAIRES 2018/2019 SUR 9 MOIS (octobre à juin)

Les tarifs scolaires ci-dessous ont été établis par Autorisation Préfectorale
(Document à conserver par les parents)

TARIFS MENSUELS :	MATERNELLE	PRIMAIRE	COLLEGE
. Scolarité :	55,00	58,50	58,00
. Demi-pension	87,00	90,00	93,00
. Demi-pension + scolarité :	142,00	148,50	151,00
. Garderie :	38,00	38,00	-
. Etude :	-	-	38,00
. Etude dirigée primaire :	-	63,00	-
. ½ étude dirigée primaire :	-	34,00	-
. ½ étude dirigée + ½ garderie primaire		58,00	
. Garderie/Etude occasionnelle (par jour) :	9,00	9,00	9,00
. Carnet de bord (renouvellement) :	-	-	15,00
. Carnet de bord CM1/CM2 (renouvellement) :		15,00	
. Carte de vie scolaire (renouvellement) :	8,00	8,00	8,00
. Tickets repas :	6,00	6,50	7,00
. Draps :	20,00		

TARIFS COTISATIONS ANNUELS :	MATERNELLE	PRIMAIRE CP AU CE2	PRIMAIRE CM1/CM2	COLLEGE
Règlement en septembre				
. Sans acompte	239,86	240,26	252,26	297,02
. Avec acompte de 100 € lors de l'inscription	139,86	140,26	152,26	197,02
. Draps PS – PS/MS – MS/GS	+20,00			